FIDAL
FORMATIONS

DP10 – Appliquer la fiscalité adaptée à la holding animatrice du groupe

Inter

Thématique(s)

Droit du patrimoine

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Définir et identifier les critères déterminant la notion de « holding animatrice de groupe »
- Adapter ses pratiques en fiscalité patrimoniale, dans le cas d'une holding animatrice

Programme

1. La notion de holding animatrice de groupe (définition et critères)

- Notion de holding animatrice de groupe (définition et critères)
- Notion de groupe – notion fiscale de holding
- Critère principal : conduite de la politique du groupe + contrôle des filiales
- Critère subsidiaire : prestations de services
- La preuve (charge, moyens de preuve)

2. Stratégies d'utilisation en pratique

Public concerné

- Dirigeant - Chef d'entreprise

Pré-requis

- Expérience dans l’une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site
https://www.fidalformations.fr/contactez-nous

Email
infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone
+33 (0) 1 58 97 10 00

Fidal Formations
4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.
© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.